

La place croissante mais fragile de la micro-entreprise en Bourgogne-Franche-Comté

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté • n° 139 • Juillet 2026



Fin 2022, la Bourgogne-Franche-Comté compte 60 700 micro-entreprises, soit un tiers des entreprises de moins de 10 salariés. Elles ont connu un essor très rapide et jouent un rôle important sur le marché du travail, notamment dans les territoires ruraux. Les revenus générés par ces activités sont en moyenne trois fois inférieurs au Smic, et le cumul avec un emploi salarié est fréquent. Parmi les micro-entrepreneurs, les plus jeunes privilégient les activités de livraison à domicile ou l'édition de contenus, tandis que les plus âgés s'orientent vers l'hébergement-restauration, la santé ou l'action sociale. Néanmoins, ces entreprises sont particulièrement fragiles : un quart des créateurs de ces structures ne démarre jamais réellement son activité, et seul un tiers atteint cinq ans d'existence.

Depuis sa création en 2009, le régime fiscal de la micro-entreprise a connu un succès grandissant. En 2018, le doublement des plafonds de chiffres d'affaires ouvrant droit au statut a amplifié cette dynamique. La part des micro-entreprises au sein de l'ensemble des créations est passée de près de la moitié aux deux tiers entre 2018 et 2025 ► **encadré 1**. Ce boom de la micro-entreprise traduit aussi un changement profond de l'économie et du regard de la société française sur l'entrepreneuriat. Ce type d'entreprises, facile à mettre en place, profite notamment de l'essor du commerce et des services en ligne. Par ailleurs, l'externalisation de certaines fonctions par les entreprises et

l'uberisation de l'économie, avec des entreprises qui recourent alors à des micro-entrepreneurs plutôt que de recruter des employés, favorise également leur développement.

Une place importante de la micro-entreprise, mais avec de faibles revenus

Fin 2022, la Bourgogne-Franche-Comté compte 60 700 **très petites entreprises** (TPE) **économiquement actives** sous ce régime, soit une progression de 23 000 en quatre ans. Les micro-entreprises représentent désormais plus du tiers des TPE contre un quart en France métropolitaine. En 2022, les micro-

entreprises ont dégagé un chiffre d'affaires de 807 millions d'euros. Avec près de 5 % des actifs de la région en 2022, la place des micro-entrepreneurs dans le marché du travail est également loin d'être anecdotique. Par tranche d'âge, la proportion de micro-entrepreneurs est un peu plus forte au début et à la fin de la vie active ► **encadré 2**. Pour les plus jeunes, la création d'entreprise peut être liée à des jobs d'étudiants, comme la livraison à domicile. Pour les plus âgés, il peut s'agir de créer son emploi au moment où le retour à une activité salariée se complexifie, près d'une période de chômage par exemple, et dans l'attente d'un départ à la retraite. Elle peut aussi refléter la volonté de continuer à travailler,

► 1. Niveaux 2022 et évolutions 2018-2022 de l'emploi et des revenus des micro-entreprises par département

Département (au lieu d'emploi)	Ensemble des micro-entreprises							Micro-entreprises sans activité salarié		
	Effectifs		Part dans l'effectif des TPE (en %)	Emplois équivalent Smic (en nombre)	Part dans l'emploi des TPE (en %)	Revenu moyen mensuel brut		Effectifs en 2022 (en nombre)	Part (en %)	Revenus moyen mensuel brut 2022 (en €)
	En 2022 (en nombre)	Évolution 2018-2022 (en %)				En 2022 (en €)	Évolution 2018-2022 (en %)			
Côte-d'Or	13 500	+65,1	35,5	4 800	9,5	630	+27,6	6 700	49,6	900
Doubs	11 000	+61,5	34,6	3 700	8,2	590	+25,5	5 900	53,5	790
Jura	5 800	+59,3	34,4	1 900	7,8	570	+19,4	3 000	53,1	790
Nièvre	3 900	+60,0	34,8	1 200	7,9	560	+22,8	2 300	58,6	720
Haute-Saône	4 700	+54,0	38,1	1 500	8,6	540	+27,2	2 700	56,7	700
Saône-et-Loire	12 000	+64,4	34,8	4 100	8,4	600	+26,4	6 500	54,3	820
Yonne	7 200	+62,2	36,4	2 400	8,6	580	+23,0	4 000	56,0	760
Territoire de Belfort	2 600	+78,5	36,8	900	8,5	570	+19,2	1 400	52,5	790
Bourgogne-Franche-Comté	60 700	+62,7	35,4	20 500	8,5	590	+24,9	32 500	53,6	800
France métropolitaine	1 734 300	+8	24,5	640 700	5,7	640	+26,6	916 200	52,8	860

Champ : Micro-entrepreneurs de 15 à 64 ans

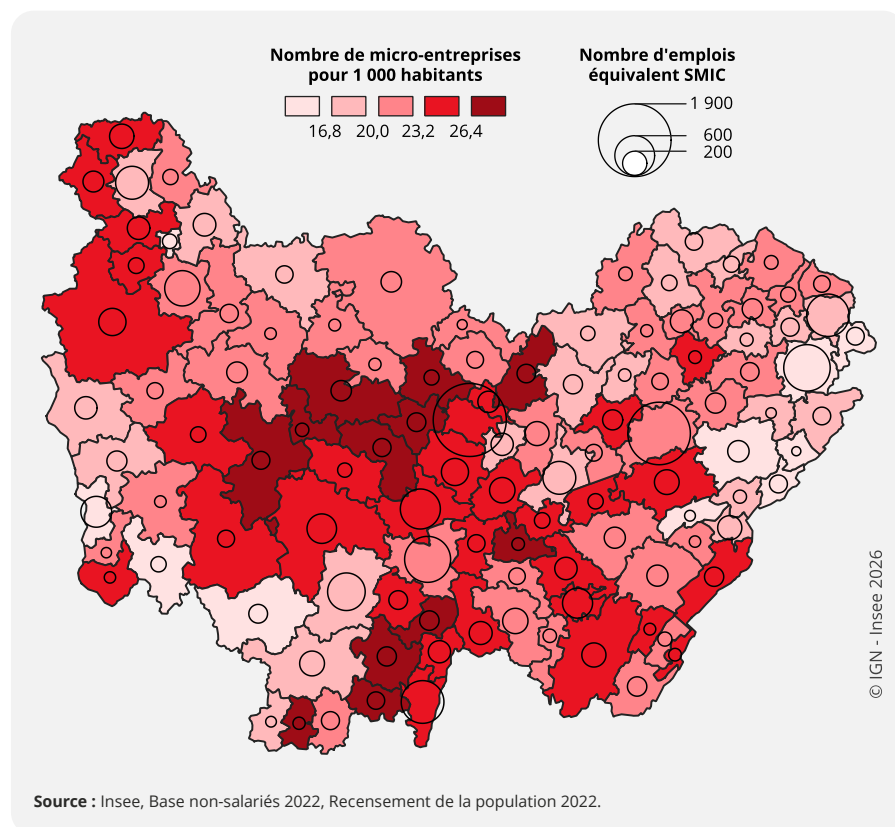
Source : Insee, Base non-salariés 2022.

permettant de cumuler un revenu d'activité avec une pension de retraite. L'importance croissante des micro-entrepreneurs dans l'économie locale est néanmoins à relativiser. Pour nombre d'entre eux, les revenus générés par leur micro-entreprise sont faibles et le cumul avec un emploi salarié fréquent. Cette double activité concerne 46 % des micro-entrepreneurs. L'ensemble des revenus dégagés par les micro-entrepreneurs représente 20 500 **emplois équivalent Smic** à temps plein. Malgré une forte progression en quatre ans, ce n'est qu'un peu plus de 8 % de l'emploi des TPE en 2022, contre 5 % quatre ans plus tôt ► **figure 1**.

Une plus forte densité de micro-entrepreneurs dans le centre de l'ancienne Bourgogne

Fin 2022, la Bourgogne-Franche-Comté compte en moyenne 22 micro-entrepreneurs pour 1 000 habitants dans la région, contre 26 en France métropolitaine. Présentes sur tout le territoire, ces entreprises contribuent à maintenir une offre de service à la population même dans des territoires éloignés des pôles urbains. Le régime fiscal de la micro-entreprise est plus développé dans les intercommunalités du centre de l'ancienne Bourgogne et à proximité de la côte viticole entre Dijon et Mâcon ► **figure 2**. Ainsi, même si le nombre de micro-entrepreneurs est plus élevé en milieu urbain, leur présence rapportée au nombre d'habitants y est relativement faible. Les agglomérations de Dijon, Beaune, et Mâcon se distinguent toutefois par une densité supérieure à la moyenne régionale. Ce statut est en revanche moins développé dans le nord de la Franche-Comté, aussi bien dans les intercommunalités rurales qu'urbaines. Il en est de même dans la moitié nord de la bande frontalière.

► 2. Nombre de micro-entreprises pour 1 000 habitants par intercommunalité



Le cumul d'une activité de micro-entrepreneur avec un emploi salarié est plus fréquent au sein des aires d'influence de Dijon et de Besançon, où l'offre d'emplois salariés est importante. En revanche, il est plus rare dans les intercommunalités rurales peu denses et à faible revenu. C'est le cas notamment dans la Nièvre et l'Yonne, où la part de micro-entrepreneurs sans activité salariée avoisine ou dépasse parfois 60 %. Ces territoires ruraux, éloignés des grands pôles d'emplois, affichent souvent une densité de micro-entrepreneurs supérieure à la moyenne régionale. C'est aussi le cas dans les intercommunalités du nord et de l'ouest de la Haute-Saône.

Prépondérance des activités de services

En Bourgogne-Franche-Comté, un micro-entrepreneur sur trois travaille dans l'enseignement, la santé action sociale ou les autres services aux ménages. Ces secteurs sont nettement moins représentés au sein des TPE, tous statuts d'entreprises confondus, où ils ne concernent qu'une entreprise sur quatre. Les micro-entrepreneurs sont également surreprésentés dans les services aux entreprises. À l'inverse, ils sont moins présents dans l'immobilier, la finance et l'assurance, ou l'hébergement-restauration. Comme pour les TPE, leur présence dans les secteurs industriels reste limitée, à l'exception notable de l'installation-réparation de machines et d'équipements, la joaillerie et l'habillement. Les choix sectoriels sont aussi dépendants de l'âge. Les moins de 25 ans se tournent davantage vers les secteurs du transport-entreposage, de l'information-communication et des études techniques. Parmi les jeunes, ces secteurs concentrent 28 % des micro-entrepreneurs. Ce n'est que 11 % pour les entrepreneurs de 25 à 64 ans. Ils comprennent en particulier les activités de livraison de repas à domicile, d'influenceurs ou de conseil. À l'inverse, les plus de 55 ans privilégient les activités liées à l'hébergement-restauration, l'action sociale, la santé et les activités juridiques et comptables.

► Encadré 1 - Statut fiscal de la micro-entreprise : un cadre simplifié pour favoriser la création d'entreprises

La loi de Modernisation de l'Économie du 4 août 2008 a facilité la création d'entreprises, avec le nouveau statut d'auto-entrepreneur, en réduisant les démarches administratives, en simplifiant la comptabilité et en clarifiant les coûts pour les entrepreneurs individuels. En 2014, le terme de micro-entrepreneur devient officiel. Le micro-entrepreneur bénéficie d'une franchise de TVA et son revenu soumis à l'impôt est notamment estimé forfaitairement à partir du chiffre d'affaires.

Dès 2009, la moitié des créations se faisait sous ce statut. Le chiffre d'affaires était alors plafonné à 80 000 euros pour la vente de biens et 32 000 euros pour des prestations de services. En 2018, ces seuils ont plus que doublés et le statut s'ouvre à certaines activités libérales non réglementées. En 2022, les plafonds atteignent respectivement 176 200 et 77 700 euros.

Les cotisations sociales sont calculées à partir du chiffre d'affaires déclaré et les micro-entrepreneurs bénéficient d'une réduction de 50 % sur les cotisations sociales lors de la première année d'existence. Depuis le 1er juillet 2026, cet abattement est divisé par deux.

Des revenus dégagés trois fois inférieurs au Smic

En 2022, les micro-entrepreneurs de la région âgés de 15 à 64 ans dégagent de leur activité un revenu brut mensuel de 590 euros, soit environ un tiers du Smic. Ce faible revenu d'activité est en partie lié à la nature même de ce régime fiscal qui impose des plafonds de chiffre d'affaires. Avec le relèvement de ces derniers, le revenu d'activité dans la région comme ailleurs en France a progressé de 25 % entre 2018 et 2022, presque trois fois plus vite que le Smic. Les revenus d'activité varient fortement selon que le micro-entrepreneur exerce ou non un autre emploi. Les micro-entrepreneurs ayant un emploi salarié dégagent en moyenne 360 euros de revenu mensuel avec leur seule entreprise, contre 800 euros pour ceux sans activité salariée en parallèle. Les revenus dépendent également de l'activité exercée. Dans certains secteurs, ils dépassent 1 000 euros par mois pour les micro-entrepreneurs sans autre activité. C'est le cas des activités immobilières, des activités juridiques ou comptables, de l'information-communication ou de la construction

► **figure 3.** Les revenus sont en revanche faibles dans des secteurs comme le commerce ou les services aux ménages.

Même si la répartition sectorielle est similaire dans l'ensemble des départements, le revenu des micro-entrepreneurs sans cumul d'activité diffère. Il varie de 700 euros dans la Nièvre ou en Haute-Saône à 900 euros en Côte-d'Or. Avec un réservoir de population et donc de clients potentiels plus substantiel, les micro-entrepreneurs de Côte-d'Or dégagent davantage de chiffre d'affaires.

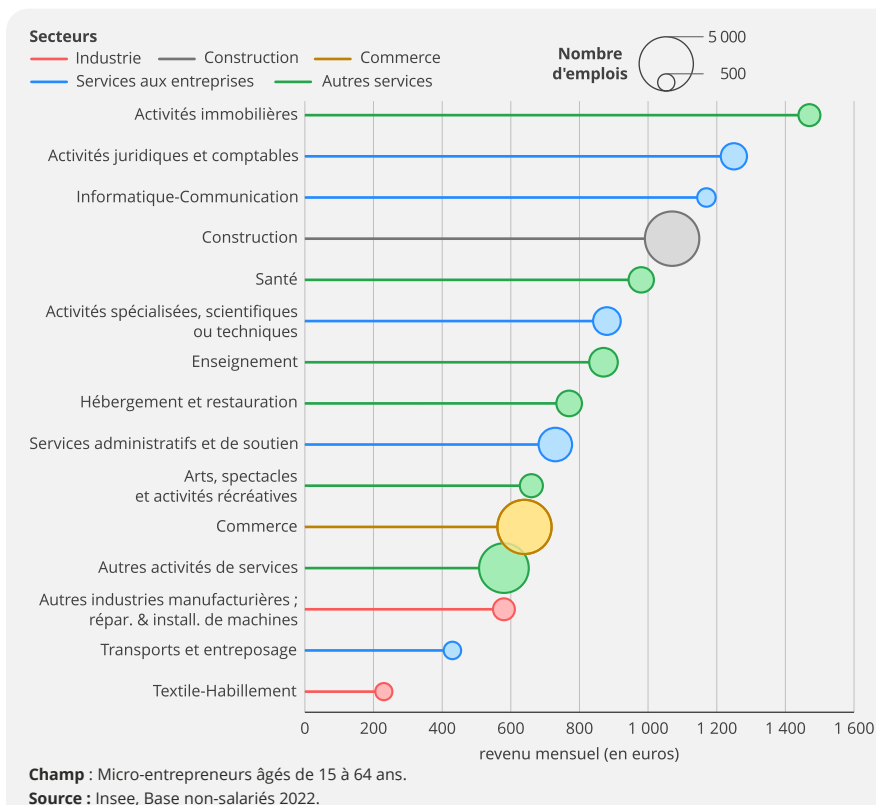
Des projets souvent moins ancrés dans la durée

Parmi les micro-entreprises ayant été immatriculées au premier semestre 2018, un quart n'a jamais démarré son activité économique. C'est nettement moins pour les **entreprises classiques**, dont les créateurs sont plus souvent expérimentés.

La part des micro-entreprises n'ayant jamais eu d'activité varie fortement selon le secteur d'activité. Elle est particulièrement élevée, environ 40 %, dans le transport-entreposage et le commerce. À l'inverse, seuls 13 % des micro-entreprises déclarées dans la santé humaine et l'action sociale sont dans ce cas.

Outre cette plus grande difficulté à concrétiser leur projet, les micro-

► 3. Revenu mensuel des micro-entrepreneurs sans activité salariée, pour les principaux secteurs d'activité



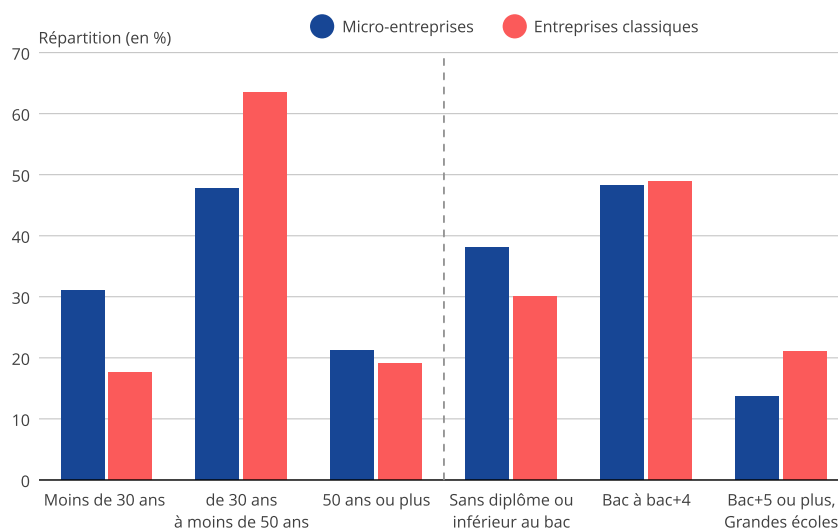
► Encadré 2 - Des créateurs souvent plus jeunes et moins diplômés

Au premier semestre 2018, le profil des nouveaux micro-entrepreneurs diffère nettement de celui des créateurs d'entreprises classiques. 31 % des micro-entrepreneurs ont moins de 30 ans, contre 18 % pour les autres entreprises. Ils sont également un peu plus nombreux au sein des plus de 50 ans. La création d'une micro-entreprise permet notamment de générer son propre emploi à un moment où l'insertion dans le monde du travail peut devenir plus difficile.

Les micro-entrepreneurs sont aussi moins diplômés. Près de quatre sur dix sont sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au baccalauréat, contre trois sur dix pour les autres créateurs d'entreprises. À l'opposé, ceux ayant au moins un bac+5 se dirigent plus fréquemment vers la création d'entreprises classiques.

La création d'entreprises suit souvent une première expérience dans le monde du travail. Ainsi, deux nouveaux micro-entrepreneurs sur trois ont déjà travaillé. 70 % étaient employés ou ouvriers, soit 13 points de plus que pour les autres créateurs.

Profil des créateurs selon l'âge, le niveau de diplôme et le type d'entreprise au 1^{er} semestre 2018

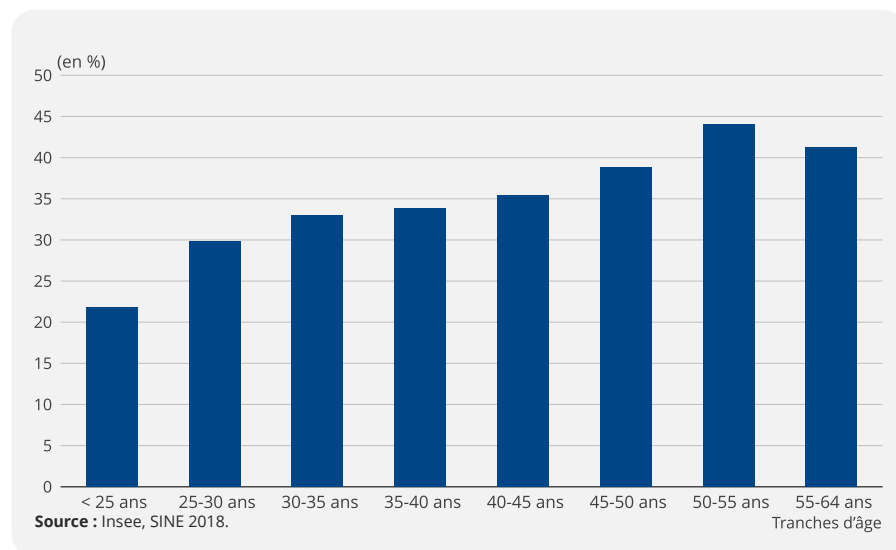


entrepreneurs ont également plus de difficultés à assurer la pérennité de leur entreprise. Dans la région, cinq ans après, seul un tiers des micro-entrepreneurs exerce toujours son activité sous ce régime fiscal. Pour les autres, la quasi-totalité a en fait cessé complètement son activité. Seule une

faible proportion, moins de 5 % en Bourgogne-Franche-Comté comme en France, a transformé son activité en entreprise individuelle. Dans le cas d'une entreprise classique, deux sur trois sont encore en activité cinq ans après leur création. Parmi les micro-entrepreneurs de moins de 25 ans lors de la création,

seuls 20 % poursuivent leur activité au-delà de cinq ans ► **figure 4**. Cette part très faible s'explique notamment par le caractère transitoire de la création au moment des études. Une fois diplômés, nombre d'entre eux abandonnent leur activité pour un emploi salarié plus rémunérateur ou pour la création d'une entreprise classique. En revanche, les créations réalisées par des micro-entrepreneurs de plus de 50 ans sont plus pérennes, même si plus de la moitié d'entre elles ont cessé leur activité avant leur cinquième anniversaire. Cette part augmente légèrement pour les micro-entrepreneurs qui s'installent encore plus tard, souvent au moment du départ à la retraite ou dans les années qui suivent. Si l'âge des micro-entrepreneurs peut avoir une influence sur la pérennité de leur activité, leur sexe n'en a pas. ●

► 4. Taux de cessation des micro-entreprises à cinq ans par tranche d'âge de leur créateur



Patrice Perron, Bénédicte Piffaut (Insee)

Retrouvez les données associées à cette publication sur www.insee.fr

► Définitions

Les **très petites entreprises (TPE)** regroupent les entreprises qui emploient moins de 10 salariés, n'appartiennent pas à un groupe (sauf s'il s'agit d'un groupe de type microentreprise au sens de la Loi de modernisation de l'économie) et ont un chiffre d'affaires ou un total de bilan inférieur à 2 millions d'euros.

Une entreprise est dite **active économiquement**, si elle a donné des signes d'activité depuis moins de deux ans (création, chiffre d'affaires, embauche d'un salarié, cotisations sociales).

Le **nombre d'emplois équivalent Smic** correspond à la somme des revenus d'activité, estimés à partir du chiffre d'affaires, après abattements fiscaux, rapportée au Smic brut annuel.

Les **entreprises classiques** comprennent les sociétés et les entreprises individuelles n'ayant pas le statut de micro-entreprise.

► Sources

La **base non-salariés (BNS)** comptabilise l'ensemble des emplois non salariés, y compris ceux exercés à titre secondaire. Elle ne comprend pas les conjoints collaborateurs ni les aidants familiaux. Elle est constituée à partir des données s'appuyant notamment sur les déclarations sociales des indépendants auprès de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss) et, pour la sphère agricole, de la caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA).

Le **Système d'informations sur les nouvelles entreprises (SINE)** a enquêté les entreprises du secteur marchand non agricole, créées au 1er semestre 2018 et qui ont eu au moins un mois d'existence : l'année de la création, trois puis cinq ans plus tard. Celles ayant le statut de micro-entreprise sont dissociées des entreprises « classiques ». Les questions portent sur le profil des créateurs, les raisons de la création, les aides perçues, les difficultés rencontrées, le type d'activité, l'évolution du chiffre d'affaires, l'évolution de l'emploi.

► Pour en savoir plus

- Richet D., « [Micro-entrepreneurs immatriculés en 2018 : moins de trois sur dix encore actifs cinq ans après](#) », Insee Première n° 2069, septembre 2025.
- Fiche « [Emploi et revenus d'activité des micro-entrepreneurs](#) », in Emploi et revenus des indépendants, coll. « Insee Référence », édition 2025.
- La [conjuncture en Bourgogne-Franche-Comté](#).

